

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

SEPT PROJETS ONT ÉTÉ RETENUS DANS LE CADRE DU PACTE RURAL DE LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

WINDSOR, le 17 avril 2008 - La MRC du Val-Saint-François a accepté de financer, à ce jour, sept projets dans le cadre de son Pacte rural 2007/2014. Ces projets touchent divers secteurs : la mise en œuvre de la planification stratégique de la MRC, la diversification économique du territoire, le tourisme, la culture, les sentiers récréotouristiques, le transport collectif et l'inter générationnel. C'est une somme totale de 595 000 \$ qui a été engagée durant la première année du Pacte rural.

Un montant de 230 000 \$ sera consacré à la mise œuvre de la planification stratégique de la MRC. Cette somme permettra à la fois d'assurer une ressource pour la coordination des travaux des membres la table stratégique, en plus de permettre l'embauche d'un nouveau commissaire qui sera mandaté à la diversification économique du territoire, telle que prévue à la planification stratégique.

Le processus de réflexion entourant la nouvelle image touristique du *Val-Saint-François région de J. Armand Bombardier*, dévoilée la semaine dernière, a bénéficié d'une aide financière de 11 000 \$ du Pacte rural.

Le financement des secteurs de la culture et des sentiers récréotouristique sera reconduit pour trois ans, représentant une somme de 231 000 \$. Ce financement permettra la poursuite de la mise en œuvre de la politique culturelle de la MRC ainsi que la réalisation du plan développement des sentiers récréotouristiques.

La mise sur pied d'un projet pilote de transport collectif dans le Val-Saint-François pourra compter sur une contribution totale de 90 000 \$ du Pacte rural. Une étude de faisabilité avait été réalisée dans le cadre du premier Pacte rural de la MRC. Un comité de travail a su proposer un projet pilote, d'une durée de trois ans, qui visera à maximiser l'utilisation des ressources présentes sur le territoire.



La municipalité de Lawrenceville pourra compter, quant à elle, sur un montant de 33 000 \$ dans le cadre de son projet de développement d'un lieu inter générationnel. Ce lieu de rencontre accueillera des événements communautaires et regroupera diverses aires de jeux, un jardin communautaire et une piste cyclable. Cette municipalité pourra ainsi offrir une meilleure qualité de vie à ses résidents grâce à un lieu destiné aux divers loisirs de sa communauté.

Le Pacte rural de la MRC du Val-Saint-François est en place pour sept ans. Des consultations publiques tenues à l'automne 2007 ont donné le coup d'envoi pour le dépôt de projets. Les organismes et organisations admissibles de l'ensemble du territoire du Val-Saint-François peuvent déposer, de façon continue, des projets qui sont en lien avec la Politique nationale de la ruralité et le plan de travail de la MRC. Les informations pour le dépôt de projet sont disponibles sur le site du CLDÉ : www.cldvalsf.ca.

- 30 -

Source :

Ana Rosa Mariscal

Agente de développement rural

CLDÉ de la MRC du Val-Saint-François

300, rue Parc Industriel

Windsor (Québec) J1S 2T2

Tél. : 819 845-3769 poste 224

www.cldvalsf.ca